



HAL
open science

Le “ Syndrome 1967 ” ? Les institutions juives de France face à l’Intifada Al-Aqsa

Vincent Geisser

► **To cite this version:**

Vincent Geisser. Le “ Syndrome 1967 ” ? Les institutions juives de France face à l’Intifada Al-Aqsa. La revue internationale et stratégique, 2005, 58 (2), pp.103. 10.3917/ris.058.0103 . halshs-02113027

HAL Id: halshs-02113027

<https://shs.hal.science/halshs-02113027v1>

Submitted on 30 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE « SYNDROME 1967 » ? LES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE FACE À L'INTIFADA AL-AQSA

Vincent Geisser

Armand Colin | « [Revue internationale et stratégique](#) »

2005/2 N°58 | pages 103 à 114

ISSN 1287-1672

ISBN 2247062512

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2005-2-page-103.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

RÉSUMÉ ABSTRACT ➔

/ **Vincent Geisser** est chargé de recherche au CNRS et enseignant à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Il a récemment publié *La nouvelle islamophobie*, Paris, La Découverte, coll. « Sur le vif », 2003, et a codirigé, avec Michel Camau, *Habib Bourguiba. La trace et l'héritage*, Paris/Aix-en-Provence, Karthala/IEP d'Aix-en-Provence, 2004. Il peut être contacté à l'adresse e-mail suivante : vincent.geisser@wanadoo.fr

Le « syndrome de 1967 » ? Les institutions juives de France face à l'Intifada Al-Aqsa

La seconde Intifada a-t-elle contribué à changer la « face » de la communauté juive de France, en suscitant une « renaissance » et une « ferveur communautaire » comparable à la « joie émerveillée » de 1967 décrite par Raymond Aron ? Il semble qu'il faille rechercher des éléments de réponse à cette question centrale dans les dynamiques institutionnelles qui se sont mises en place au début des années 1970 et qui se sont traduites par une concurrence de plus en plus acharnée pour la captation de la « parole publique juive ». Ainsi, il s'est produit une montée en politisation qui a contribué à donner une visibilité excessive aux organisations politiques de la judaïcité française, au détriment des associations culturelles et culturelles.

A New « 1967 Syndrome » ? When French Jewish Institutions Face the Al-Aqsa Intifada

Has the second Intifada contributed to changing the face of the Jewish community living in France by arousing a « revival » and an « enthusiasm for the sense of belonging to the community » that one could compare to Raymond Aron's 1967 description of a « joy filled with wonder » ? Some answers to this core issue may be found in the recollection of the early 1970s, when the institutional dynamics that took place led to a growing competition meant to appropriate the « Jewish public voice ». The mounting politicization that followed granted the French Judaic political organizations with an excessive weight to the disadvantage of religious and cultural associations.

Le « syndrome de 1967 » ? Les institutions juives de France face à l'Intifada Al-Aqsa

/ Vincent Geisser Chargé de recherche au CNRS

« Depuis l'automne 2000 et le déclenchement de l'Intifada des Mosquées, la France devenait une terre d'importation violente du conflit israélo-palestinien ».

Raphaël Draï ¹

« Nous sommes très soucieux des risques qui pèsent et continueront de peser sur le monde, sur la France, sur les Juifs en France, et sur Israël. Car les racines du mal sont profondes et survivront à Ben Laden ».

Roger Cukierman ²

De 1967 à 2000 : le retour des vieux démons

« Les Juifs de France visés par l'Intifada ? » ³. Cette question soulevée par le philosophe Shmuel Trigano n'est ni isolée, ni marginale. Au-delà de la diversité des positionnements et des engagements politiques, elle traduit plus profondément une inquiétude qui traverse la judaïcité française ⁴ depuis le déclenchement de la seconde Intifada, en automne 2000, suscitant une mobilisation communautaire sans précédent, à un tel point que certains observateurs y ont vu une « contre-Intifada idéologique » ⁵. Si cette dernière formule peut apparaître caricaturale (elle supposerait, en effet, une riposte concertée), elle n'en

1. Entretien avec Marc Knobel, « L'antisémitisme nouveau est arrivé », *Les entretiens du CRIF*, 2002, disponible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.crif.org>, consulté le 18 mars 2005.

2. Discours lors du dîner annuel du CRIF, 1^{er} décembre 2001.

3. Shmuel Trigano, « Questions sur un *black out*. Les Juifs de France visés par l'Intifada ? », *Bulletin de l'Observatoire du monde juif*, n° 1, novembre 2001, p. 1.

4. Nous reprenons ici l'acception forgée par Albert Memmi : la *judaïcité* renvoie à « l'ensemble des personnes juives » (exemple : la judaïcité française) que l'on distingue du *judaïsme* : « ensemble des valeurs et de la culture juives » et de la *judéité* : « manière d'être Juif », cité par Dominique Schnapper, *Juifs et Israélites*, Paris, Idées-Gallimard, 1980, p. 34 ; voir aussi : Albert Memmi, S. Zoberman, « Recherches sur la judéité des Juifs en France », *Revue française de sociologie*, n° 1, 1965, p. 68-76 ; Albert Memmi, Werner Ackermann, S. Zoberman, « Spécificité et sentiment de la différence chez les Juifs », *Revue française de sociologie*, n° 2, 1969, p. 186-200.

5. Dominique Vidal, *Le mal-être juif. Entre repli, assimilation et manipulations*, Marseille, Agone, 2003, p. 71.

traduit pas moins une onde de choc communautaire qui a secoué l'ensemble des institutions juives de France (CRIF, UEJF, FSJU, MJLF, UPJF, etc.)¹, manifestant à la fois leur solidarité avec l'État d'Israël et leur angoisse à l'égard du « nouvel antisémitisme arabo-musulman », censé être dérivé du conflit israélo-palestinien. Sur ce plan, il n'est pas exagéré de parler de traumatisme communautaire et de courant anxigène qui ont touché autant les responsables et les militants associatifs que les « Juifs ordinaires » qui se sont trouvés impliqués, malgré eux, dans la tourmente. À ce titre, la grande enquête sur les Juifs de France, conduite par le FSJU, au cours de l'année 2002, tendrait à confirmer cette onde de choc collective qui ne se limiterait pas simplement à des prises de positions intellectuelles : « L'analyse des inquiétudes des Juifs français montre que ce sont les aspects directement liés à l'identité juive qui inquiètent en premier lieu [...] : le terrorisme, l'antisémitisme, le racisme et l'avenir d'Israël. Plus de la moitié des Juifs français trouvent ces quatre questions très inquiétantes. Le climat vécu par la communauté juive de France au cours des deux dernières années, particulièrement en raison des répercussions du conflit israélo-palestinien, peut expliquer le positionnement du terrorisme, de l'antisémitisme et du racisme en tête des inquiétudes [...] »². À ce propos, Esther Benbassa, directrice de recherche à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), qualifie ce phénomène de « repli autodéfensif » qui aurait concerné autant les Juifs religieux que les Juifs culturels, créant *de facto* un puissant élan de « solidarité dans la peur » : « Le repli communautaire est tout de même une réalité. Je ne pense pas qu'aux plus religieux. Je rencontre de plus en plus de Juifs qui me semblent vivre dans une sorte d'aquarium. Ils écoutent les radios juives, ils lisent la presse juive, ils vivent avec des Juifs, ils vont voir des films juifs [...]. Depuis octobre 2000, depuis l'enchaînement des violences au Proche-Orient, un discours se répand : "Nous avons été trahis, les médias sont contre nous, la politique française est contre Israël, l'antisémitisme renaît de ses cendres". Ce repli autodéfensif me semble le plus préoccupant... »³.

Toutefois, à y regarder de plus près, ce phénomène n'est pas inédit au sein de la société française. À certains égards, il apparaît comme une forme de « *remake* identitaire » de la guerre des Six jours qui avait marqué « l'acte de naissance symbolique de la judaïcité française moderne » pour reprendre l'expression de Meïr Waintrater⁴. La comparaison avec l'année 1967 s'impose, non pas tant en raison de la similarité des faits (la guerre des Six jours et l'Intifada sont difficilement comparables dans leur déroulement), que du point de vue de leur fonction symbolique : les deux événements ont joué incontestablement un rôle d'opérateur de cohésion communautaire au sein de la judaïcité française, partici-

1. Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) ; Union des étudiants juifs de France (UEJF) ; Fonds social juif unifié (FSJU) ; Mouvement juif libéral de France (MJLF) ; Union des patrons juifs de France (UPJF). Notons que par rapport à ces dossiers (les répercussions de l'Intifada et le « nouvel antisémitisme »), les milieux religieux se sont montrés plus discrets. En effet, les documents et les discours produits par le Consistoire central ou le Grand Rabbinat de France sont infiniment moins nombreux que ceux émis par les institutions politiques et laïques.

2. Erik H. Cohen (sous la dir.), *Enquête sur les juifs de France. Valeurs et identité*, janvier 2002. Les résultats sont parus dans *L'Arche*, n° 538, décembre 2002. Voir également le site Internet du FSJU à l'adresse suivante : <http://www.fsju.org/fsju/medias/enquete2.html>, consulté le 18 mars 2005.

3. Esther Benbassa, Jean-Christophe Attias, *Les Juifs ont-ils un avenir ?*, Paris, Jean-Claude Lattès, 2001, p. 222.

4. Meïr Waintrater, rédacteur en chef de *L'Arche*, cité par Dominique Vidal, *op. cit.*, p. 25.

pant d'un élan fusionnel autour d'Israël et de la défense de l'identité juive. Les analyses de Raymond Aron sur l'unanimité juive en 1967 pourraient être aisément transposables au contexte actuel de l'Intifada : « [...] Il reste que les Juifs de France ont donné pour la première fois l'impression de former une sorte de communauté... Bourgeois ou intellectuels, la plupart des Juifs français sont désormais des Français juifs »¹. La guerre des Six jours, comme la seconde Intifada, a ainsi contribué à accélérer un processus d'institutionnalisation de la solidarité avec Israël, dont la défense, parfois critique, s'inscrit dans un double impératif à la fois moral et politique, les deux dimensions étant désormais inséparables : « Quelles que soient l'intensité et la forme que prend le respect des obligations spécifiques, quelle que soit leur participation à la vie communautaire, la solidarité, le sentiment de responsabilité à l'égard d'Israël sont d'autant plus forts qu'ils traduisent un trait essentiel de la religion et de la culture juives, la participation au groupe, celui du passé, comme celui du présent »².

Encore une fois, la grande enquête du FSJU (menée en 2002) apporte des éléments tangibles sur cette relation d'identification des Juifs de France à Israël qui ne renvoie pas seulement à un registre imaginaire (thèse centrale de E. Benbassa et de Jean-Christophe Attias³) mais aussi à un registre existentiel, intensément vécu par l'immense majorité des membres réels ou potentiels de la judaïcité française. Contrairement à une idée reçue dans certains milieux antisionistes pour qui la relation à l'État hébreu relèverait d'une « fausse croyance » au sens marxien du terme, « le lien avec Israël n'est pas désincarné : de très nombreux Juifs ont de la famille en Israël. Pour 6 % des chefs de ménage juifs, il s'agit même de leurs propres enfants. Si l'on tient compte de ceux qui ont répondu avoir en Israël des personnes proches ou éloignées, c'est trois ménages sur quatre (76 %) qui, à des niveaux divers, ont un lien familial avec Israël. En y ajoutant les amis proches, on voit que 84 % des Juifs sont personnellement liés à Israël »⁴.

C'est justement la prise en compte de cette dimension existentielle qui nous permet de mieux cerner la différence majeure entre la portée de la guerre des Six jours et celle de la seconde Intifada. Au-delà des analogies et de la fonction symbolique jouée par les événements en termes de renforcement de la cohésion communautaire, nous ne sommes plus du tout dans la même configuration sociopolitique.

D'abord, l'image d'Israël s'est profondément modifiée au sein de l'opinion hexagonale, provoquant une forme de dissonance entre la position des institutions juives officielles et

1. Raymond Aron, « La conférence de presse, 28 décembre 1967 », in *Essais sur la condition juive contemporaine* (textes réunis et annotés par Perrine Simon-Nahum), Paris, Fallois, 1989, cité par Chantal Benayoun, « La question d'une politique juive aujourd'hui », in Pierre Birnbaum (sous la dir.), *Histoire politique des Juifs de France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p. 267.

2. Dominique Schnapper, *op. cit.*, p. 235.

3. À propos de cette dimension imaginaire, Jean-Christophe Attias écrit : « En diaspora, la relation à Israël est d'autant plus passionnelle qu'elle est imaginaire. Et le Juif y est prompt à ressentir une culpabilité à l'égard de cette patrie lointaine. Toute critique lancée contre Israël est vécue comme une véritable blessure. On ne saurait toucher ce que l'on ne vit pas au jour le jour, ce qui n'est pas concret en soi. D'où ce rapport si particulier », dans Esther Benbassa, Jean-Christophe Attias, *op. cit.*, p. 198.

4. Erik H. Cohen (sous la dir.), *Enquête sur les Juifs de France*, *op. cit.*, p. 21.

celle des autres secteurs de la société française¹. C'est un sentiment d'incompréhension qui prévaut désormais et la « joie émerveillée »² des Juifs de France en 1967 semble s'être considérablement estompée, faisant mentir la très belle formule de R. Aron : « En manifestant leur attachement à Israël, ils ne se séparaient pas des Français, ils se mêlaient à eux »³. Dès lors, la solidarité avec Israël s'exprime davantage en termes de « riposte identitaire » que de « communion citoyenne » avec les autres acteurs de la société française, accusés de « lâchage » et/ou d'« hypocrisie ». Les institutions juives de France empruntent parfois certaines catégories de la rhétorique populiste, fustigeant dans un même élan les élites politiques, les intellectuels de gauche et les médias, qui céderaient aveuglément ou par intérêt à une forme de « palestinophilie ambiante ».

Ensuite, la question fondamentale de la « survie d'Israël » ne se pose plus seulement en termes de géopolitique externe (guerre israélo-arabe) mais de plus en plus de géopolitique interne (conflit intercommunautaire) : c'est la peur d'une « démographie arabo-musulmane » galopante au sein même de la société française qui est désormais évoquée, avec en arrière-fond la question de l'islamisation de la « jeunesse maghrébine » des banlieues de l'Hexagone. Les enjeux externes et les enjeux internes se trouvent inextricablement mêlés, favorisant l'émergence d'un discours sécuritaire sur la « survie » de la judaïcité française, menacée dans son existence par l'activisme arabo-musulman (la peur de l'islamiste radical remplaçant celle de l'Arabe nationaliste). Cette représentation sécuritaire est cependant tempérée par une politique de la « main tendue » aux musulmans français dits « modérés » qui sont perçus comme des interlocuteurs crédibles et systématiquement opposés aux « islamistes » et aux « fondamentalistes » (le thème du dialogue judéo-musulman se substituant à celui du dialogue judéo-arabe).

Enfin, cette évolution est inséparable du processus d'institutionnalisation et surtout de politisation de la « parole juive » (le rôle du CRIF a été ici majeur depuis 1977⁴), donnant lieu à des rapports de force intra et extracommunautaires. En ce sens, l'unanimité apparente cache parfois une certaine « cacophonie institutionnelle » qui se manifeste par des phénomènes de surenchère : la captation de la parole communautaire par certaines organisations entraîne des crispations, des résistances larvées, voire des oppositions ouvertes, qui tendent de plus à dénoncer les logiques de pouvoir, au risque d'enfermer le passé, le présent et l'avenir des Juifs de France dans une forme de « communautarisme bureaucratique », détaché des préoccupations quotidiennes des citoyens ordinaires.

1. Voir le sondage réalisé du 28 au 30 avril 2004 par la Sofres pour l'Institut français de Tel-Aviv, auprès d'un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Les résultats sont significatifs d'une dégradation de l'image d'Israël en France ces dernières années : « 38 % des Français éprouvent de la sympathie, 48 % n'éprouvent pas de sympathie et 14 % sont sans opinion. Une enquête de la Sofres menée en septembre 2001, à la demande de l'ambassade d'Israël à Paris, avait donné 44 % de sympathie et 43 % de non-sympathie [13 % étant sans opinion]. On voit que cinq à six pour cent des Français se sont éloignés d'Israël en l'espace de deux ans et demi ». Les extraits et les commentaires du sondage sont parus dans *L'Arche*, n° 556-557, juin 2004.

2. Raymond Aron, « La conférence de presse, 28 décembre 1967 », *op. cit.*

3. *Ibid.*

4. C'est en 1977 que le CRIF adopte sa charte qui, selon Chantal Benayoun, définit « l'espace d'une politique juive spécifique », cité dans Chantal Benayoun, « La question d'une politique juive aujourd'hui », *op. cit.*, p. 268.

Une critique radicale de la « palestinophilie française » ou la gestion paradoxale du thème du « conflit importé »

La gestion des effets réels ou imaginaires de l'Intifada par les institutions juives de France relève d'un positionnement que l'on pourrait qualifier de « paradoxal » ou de « dialogique », en ce sens qu'il se fonde sur une multiplicité de logiques à la fois complémentaires, concurrentes et contradictoires.

D'une part, il s'agit de faire œuvre de pacification sociale en condamnant avec virulence toutes les tentatives d'importation de l'Intifada sur le territoire français. L'on perçoit là une différence majeure par rapport à la guerre des Six jours. Le conflit revêt désormais une dimension interne, médiatisée par la question dramatique du « nouvel antisémitisme » (sous entendu « d'origine arabo-musulmane »). Sur ce plan, les organisations juives de France entendent développer un « cordon sanitaire républicain », en faisant appel à la protection de l'État et à la solidarité nationale contre un ennemi commun, à savoir l'islamisme radical qui sévit à l'échelle internationale et dont les communautés juives seraient les premières victimes. C'est précisément le message que veut faire passer le CRIF en interpellant régulièrement le gouvernement : « Et c'est ainsi qu'on importe sur notre territoire une guerre qui n'a pas lieu d'être. Et c'est ainsi qu'on en vient, dans le souci légitime de protéger nos enfants, à leur suggérer de remplacer la kippa par une casquette moins voyante. Cela fait mal à entendre. Nous en sommes arrivés à devoir nous cacher. Monsieur le Premier ministre, quelle régression ! Pourtant, vous le savez, le risque pour la France est sérieux : La France n'est pas à l'abri du terrorisme international »¹.

Ce thème du « conflit importé », récurrent dans la judaïcité institutionnelle entre 2000 et 2005, est parfois spécifié par rapport à certains enjeux sectoriels. C'est ainsi que l'UEJF a mené campagne contre ce qu'elle qualifie « d'Intifada des campus », désignant par là la « dérive palestinophile » de certaines universités parisiennes : « L'UEJF a pendant trop longtemps œuvré pour que l'université française soit synonyme de tolérance et de paix pour laisser un Conseil d'administration déclencher une Intifada au sein des universités françaises »².

D'autre part, les institutions juives délivrent un message spécifique, en s'érigeant en « entrepreneurs moraux », distribuant bons points et avertissements aux acteurs de la société française concernant leur rôle dans la lutte contre l'antisémitisme et leur relation avec l'État d'Israël. Au-delà du message de pacification sociale (face protectrice), il s'agit de mener une politique offensive de promotion de l'image d'Israël en France qui serait victime d'une campagne de dénigrement général. À ce niveau, les institutions juives et, plus particulièrement le CRIF, rompent définitivement avec le principe de « neutralisme politique »³ en cherchant à faire pression sur les institutions françaises afin d'infléchir

1. Extrait du discours de Roger Cukierman lors du dîner annuel du CRIF, 31 janvier 2004.

2. Extrait du communiqué de presse de l'UEJF, 20 décembre 2002.

3. Sur le principe de « neutralisme politique » dans les communautés juives de France avant 1967, voir Wladimir Rabi, *Anatomie du judaïsme français*, Paris, Éditions de Minuit, 1962, cité par Chantal Benayoun, « La question d'une politique juive aujourd'hui », *op. cit.*, p. 265.

leur politique proche et moyen-orientale. Le message est clair : il s'agit de « retourner positivement » l'image d'Israël, victime des « courants palestiniophiles » qui influenceraient la société française : « Qu'espère le CRIF dans ce domaine du gouvernement français ? Que sa politique au Proche-Orient soit équilibrée. Parce que la France est généreuse avec les Palestiniens, elle peut leur faire passer un message : ils doivent accepter l'existence à leurs côtés des voisins israéliens [...]. Le Quai d'Orsay est la vitrine de la France dans le monde. A-t-on vu la France prendre parti entre l'Inde et le Pakistan, ou entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, ou entre la Grèce et la Turquie ? Ceux qui, dans nos chancelleries, critiquent les violations du droit humanitaire international qui seraient commises par Israël, auront un immense champ d'action s'ils se donnent la peine d'élargir leur champ de vision. Nous pouvons comprendre la nécessité d'initiatives de paix, et les efforts déployés par la France en vue de la création d'un État palestinien. En contrepartie, ne pourrait-on espérer que la France soit la première puissance mondiale à prendre l'initiative de reconnaître formellement un fait simple, réel, c'est que Jérusalem est la capitale de l'État d'Israël ? »¹.

En ce sens, les institutions juives de France veulent « contenir » l'importation du conflit israélo-palestinien sur le territoire français, tout en contribuant largement à sa médiatisation et à son objectivation permanente dans l'espace public hexagonal. Paradoxe d'une gestion communautaire que l'on retrouve également dans les relations plus ou moins officielles développées avec certaines organisations musulmanes : la dénonciation du « communautarisme islamique » s'accompagne, malgré tout, d'une volonté de promouvoir une « nouvelle politique musulmane », dont le CRIF serait le pivot, marginalisant du même coup le Consistoire central et surtout le Grand Rabbinat².

Une politique sélective de la main tendue aux musulmans : « gentils recteurs » et « méchants barbus »

Le phénomène majeur qui a secoué la judaïcité française ces cinq dernières années, et qui rompt très largement avec les représentations du conflit de 1967, est l'islamisation et l'internalisation de la menace. D'ailleurs, une analyse de contenu du discours institutionnel confirme cette tendance à « culturaliser » et à « islamiser » la lecture du conflit, comme nous le soulignons dans une récente étude : les termes « immigrés », « Arabes », « Maghrébins » ou même « Beurs »³, auraient plutôt tendance à décliner dans la rhétorique des institutions juives de France au profit de ceux de « musulmans » et d'« arabo-musulmans », ou encore de « jeunes musulmans de banlieue ». Y compris dans l'évocation de la dimen-

1. Discours de Roger Cukierman lors du dîner annuel du CRIF, 1^{er} décembre 2001.

2. Sur les relations conflictuelles entre les différentes institutions juives de France, voir Stéphane Arfi, Jérôme Guilbert, « Les rabbins et le politique : autorités sacerdotales et représentation », in « Dossier : Histoire contemporaine et sociologie des Juifs de France », *Pardès*, n° 14, 1991, p. 71-88.

3. Rappelons, à ce titre, que l'UEJF, organisation cofondatrice de SOS Racisme, a été, dans les années 1980, l'une des principales promotrices du terme « Beur » dans l'espace public. Voir Serge Malik, *Histoire secrète de SOS Racisme*, Paris, Albin Michel, 1990, 185 p.

sion internationale du climat d'inquiétude communautaire (le conflit israélo-palestinien, le terrorisme proche-oriental, etc.), le terme « Arabe » tendrait à disparaître, cédant la place à ceux de « musulmans », d'« islamistes », d'« islamo-terroristes », et les soutiens traditionnels de la cause palestinienne dans la société française ne sont plus expressément désignés comme des « pro-Arabs » ou des « arabophiles » mais plus fréquemment comme des « islamo-gauchistes » ou des « islamophiles »¹.

Toutefois, ce processus d'islamisation des représentations ne revêt pas exclusivement un registre réactionnel. Ce n'est pas en soi l'expression d'une « islamophobie institutionnelle » ou d'un racisme antimusulman, mais davantage l'effet d'une tendance lourde dans l'espace public hexagonal. À ce niveau, les institutions juives se contentent de suivre les évolutions de l'ensemble de la société française et notamment du système politique qui a largement contribué, ces dix dernières années, à « islamiser » les formes de représentation et de représentativité sociales.

Mais, plus fondamentalement, cette islamisation de la part des institutions juives procède de la mise en place d'une véritable « politique musulmane » à l'échelle communautaire, qui emprunte tantôt les voies du dialogue, tantôt celles du « partenariat critique » et, plus rarement, celles du conflit. On peut donc parler d'un volontarisme institutionnel juif à l'égard des « musulmans » de France, qui sont désormais perçus comme des interlocuteurs possibles. Dans ce cadre, il convient de noter que le CRIF s'est doté d'un « groupe de travail » de dialogue avec les musulmans et d'une commission des « relations avec les musulmans », présidée par Bernard Kanovitch, chargé de suivre plus spécifiquement le dossier « islam »². Cette « politique musulmane », qui s'institutionnalise à la fin des années 1990, repose sur trois piliers majeurs.

D'abord, elle s'exprime par une volonté d'entretenir un dialogue régulier avec les musulmans dits « modérés », c'est-à-dire la Mosquée de Paris (dont le recteur est Dalil Boubakeur) et, à l'échelon régional, le Grand Mufti de Marseille, Soheïb Bencheikh, qui sont considérés comme porteurs d'un « islam éclairé », épuré de toute tentation antisémite : « Et combien il me plairait d'entendre l'annonce de la mise en œuvre d'une politique de fermeté, d'une justice sans concession, envers tous les agresseurs ! Et, parallèlement, l'ouverture d'un vrai dialogue avec l'immense majorité des musulmans modérés. Avec ces musulmans qui se battent pour l'intégration de tous, hommes et femmes à égalité, dans la société française, qui refusent l'intégrisme, qui rejettent toutes les formes de violence et qui, comme nous, veulent à tout prix éviter le risque de rupture de la paix civile ! »³.

Ensuite, le CRIF a appuyé timidement la politique du ministère de l'Intérieur en vue de l'émergence d'une représentation musulmane de France, craignant néanmoins que

1. Voir Vincent Geisser, « Les institutions juives de France et le foulard islamique : l'emblème féminin d'un "nouvel antisémitisme musulman" ? », in Françoise Lorcerie (sous la dir.), *La politisation du voile*, Paris, L'Harmattan, coll. « Les Cahiers de Confluences », 2005.

2. Pour plus de détails sur ces instances, se reporter au site Internet du CRIF à l'adresse suivante : <http://www.crif.org>.

3. Roger Cukierman, « Au risque de déplaire », *Le Monde*, 11 février 2002.

celle-ci fasse le « jeu objectif » des fondamentalistes religieux. Il a émis des sérieuses réserves quant à la création du Conseil français de culte musulman (CFCM), souhaitant que les autorités françaises favorisent clairement la part des personnalités musulmanes « cooptées » au détriment des « élus » qui incarneraient, eux, des tendances obscurantistes : « Nous sommes heureux de voir apparaître, à l'initiative du ministère de l'Intérieur, un organisme regroupant les musulmans de France. Mais si ce Conseil ne donnait pas une place suffisante aux musulmans modérés, et aux laïcs, si ce Conseil ne se sentait pas soumis aux principes républicains, le risque de dérive vers le fanatisme serait grave. Or, nous pensons, Monsieur le Premier ministre, que ce risque existe »¹.

Sur ce point, on peut noter une évolution significative de l'attitude du CRIF à l'égard de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF, proche des Frères musulmans), longtemps ostracisée par les institutions juives. Il semblerait que ce rapprochement ait été directement encouragé par l'ancien ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, pour des raisons de « *Realpolitik* interne »² : « Parce que le CRIF a considéré que son dialogue avec l'UOIF pouvait contribuer à mieux vivre ensemble dans la société française et à lutter contre les violences antisémites qui, pour une part importante d'entre elles, sont commises par de jeunes musulmans [...]. En politique, le CRIF considère que le dialogue — et pas seulement avec ses amis — peut et doit se faire sans renoncer à ce que l'on est et aux valeurs auxquelles on est attaché. De plus, si la rencontre avec l'UOIF contribue à faire baisser l'antisémitisme (ou à dissuader ne serait-ce qu'une seule personne à commettre des actes antisémites), elle aura eu son utilité »³.

Enfin, cette « politique musulmane » vise explicitement à isoler tous les acteurs islamiques dont les actes et les propos sont jugés hostiles à la communauté juive et/ou à Israël. On retrouve ici la vocation de certaines institutions juives de France à jouer leur rôle d'« entrepreneur moral », stigmatisant les « mauvais musulmans », présentés comme dangereux pour l'ordre républicain. Au banc des accusés, le prédicateur Tariq Ramadan et son mouvement, le Collectif des musulmans de France (CMF), soupçonnés de répandre un antisionisme radical à connotation antisémite dans les banlieues de l'Hexagone : « Voilà, à Paris, une rencontre du Forum social européen prétendant à la construction d'un « autre monde possible ». On y fait un triomphe à cet élégant prêcheur islamiste qui dresse des listes d'intellectuels juifs. Au passage, le prêcheur propose un moratoire sur la lapidation des femmes adultères. Un éminent ministre de la République est obligé de rappeler que la lapidation des femmes est étrangère à notre culture. Et voilà notre prêcheur, soutenu, sans le moindre état d'âme, par des révolutionnaires trotskystes et athées... Voilà une bien curieuse alliance de l'obscurantisme religieux avec la radicalité trotskiste ! Voilà l'art d'utiliser la démocratie pour mieux la combattre ! »⁴.

1. Discours de Roger Cukierman lors du dîner annuel du CRIF, 1^{er} décembre 2001.

2. Selon Shmuel Trigano, c'est Nicolas Sarkozy qui aurait incité le CRIF, en février 2002, à nouer des relations avec l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), cité dans *La démission de la République. Juifs et musulmans en France*, Paris, PUF, 2003.

3. « Faits et commentaires n° 1 », Réunion de la commission du CRIF chargée des relations avec l'Islam et avec l'UOIF, 9 septembre 2004, disponible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.crif.org>.

4. Discours de Roger Cukierman lors du dîner annuel du CRIF, 31 janvier 2004.

L'ostracisme qui frappe aujourd'hui T. Ramadan au sein du judaïsme institutionnel, comme dans d'autres secteurs de la société française, peut étonner à certains égards, quand on sait qu'il fut l'un des premiers leaders musulmans européens — bien avant l'UOIF et la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF) par exemple — à condamner fermement le développement de l'antisémitisme dans certains milieux islamiques¹ et que son mouvement, le CMF, fut à l'origine d'une campagne de terrain contre l'antisémitisme sur le thème « Quand on s'attaque à une synagogue, c'est comme si on s'attaquait à une mosquée ! »².

À travers l'illustration de cette « politique musulmane », on peut relever la difficulté qu'éprouvent aujourd'hui les institutions juives hexagonales à concilier, d'une part, l'impératif moral à l'impératif politique et, d'autre part, les aspects internes liés à la vie quotidienne des Juifs de France (antisémitisme, mémoire de la Shoah, culture, etc.) aux aspects externes et géopolitiques relatifs à la défense de l'image d'Israël. Cette difficulté majeure tend à être interprétée par certains comme une forme d'incohérence communautaire, susceptible d'entraîner à moyen terme des effets pervers.

En guise de conclusion : le risque d'une bureaucratisation de la « parole juive » ?

La seconde Intifada a-t-elle contribué à changer la « face » de la communauté juive de France, en suscitant une « renaissance » et une « ferveur communautaire », comparable à la « joie émerveillée » de 1967 décrite par R. Aron ?

Au-delà des différences évidentes de contexte (l'Intifada Al-Aqsa n'est pas la guerre des Six jours), il semble qu'il faille rechercher des éléments de réponse à cette question centrale dans les dynamiques institutionnelles qui se sont mises en place au début des années 1970 et qui se sont traduites par une concurrence de plus en plus acharnée pour la captation de la « parole publique juive ». En ce sens, parallèlement à une vie communautaire de plus en plus riche et diversifiée à l'échelon national comme aux échelons régionaux, il s'est produit une montée en politisation qui a contribué à donner une visibilité excessive aux organisations politiques de la judaïcité française au détriment des associations culturelles et culturelles, souvent inconnues des profanes et du grand public non juif. En somme, pour de nombreux citoyens français, la judaïcité française se résume aujourd'hui à l'image du seul CRIF et plus précisément à celle de son dîner annuel, au

1. Ainsi, dans une tribune Tariq Ramadan écrivait : « Un discours antisémite qui cherche à tirer sa légitimité de certains textes de tradition musulmane [et qui] n'est pas seulement le fait de jeunes désœuvrés, [...] est aussi véhiculé par des intellectuels et des imams qui, à chaque écueil, au détour de chaque revers politique, voient la main manipulatrice du "lobby juif" [...]. Rien dans l'islam ne peut légitimer la xénophobie. [...]. Ce qu'il faut dire avec force et détermination, c'est que l'antisémitisme est inacceptable et indéfendable. », *Le Monde*, 24 décembre 2001.

2. On peut citer l'initiative du Collectif des musulmans de France (CMF), auteur d'un appel condamnant ouvertement la recrudescence des actes antisémites dans l'Hexagone. Parmi les signataires figurent des leaders proches de T. Ramadan, tels que Yamine Makri (Lyon), Ali Rahni (Roubaix), Fouad Imarraïne (Saint-Denis) et Zoubir Daoud (Nîmes), cité par Xavier Ternisien, *Le Monde*, 12 avril 2002.

cours duquel les responsables communautaires viennent décerner des « Césars » ou des « Oscars » en matière de lutte contre l'antisémitisme et de politique étrangère, elle-même réduite aux relations avec Israël. Cette position d'entrepreneur moral et de « donneur de leçons » est de plus en plus mal vécue par certains Juifs de France, y compris au sein même des rangs du CRIF, qui craignent un « effet de dissonance » par rapport au reste de la société française. C'est ainsi qu'aux lendemains du dernier dîner annuel du CRIF (12 février 2005), Michel Zaoui, membre du Bureau exécutif de l'organisation, a clairement mis en cause la ligne maximaliste de son président : « La fonction du CRIF est certes de refléter les préoccupations des Juifs de France en France. Mais il est plus important de convaincre la composante non juive de la société française, quitte à se trouver en décalage avec la base, déclare-t-il au *Monde*. Je me demande si le président du CRIF n'a pas transposé en France le conflit du Proche-Orient, ce qu'il reproche précisément aux autres... »¹.

Ce processus de politisation, s'il n'est pas propre au CRIF et s'il caractérise finalement toutes les formes de vie associative et syndicale en France, produit néanmoins un certain nombre d'effets pervers dans un contexte où la lutte contre l'antisémitisme apparaît comme une priorité nationale. Aussi peut-on penser que cette politisation, loin de stimuler une forme de pluralisme communautaire à l'image de la vitalité du judaïsme américain², aboutit paradoxalement à une bureaucratisation et à une cristallisation institutionnelle qui tend à masquer la pluralité des prises de positions au sein de la judaïcité française. D'une certaine manière, l'on serait tenté de conclure que le mélange des genres et l'excès de « politique » finissent par tuer tout pluralisme communautaire, du moins dans sa forme visible et médiatique, c'est-à-dire directement accessible aux citoyens français ordinaires, qu'ils soient juifs ou non juifs.

1. Xavier Ternisien, « Le discours musclé de Roger Cukierman au dîner annuel du CRIF est critiqué par des Juifs de France », *Le Monde*, 4 mars 2005.

2. Nous reprendrons à notre compte une partie de la critique développée par Esther Benbassa qui écrit : « Aux États-Unis, au moins, les options politiques sont plus variées, ces nouveaux discours ne sont pas étouffés. Les Juifs de France sont un peu en décalage. Toutes les diasporas ne développent pas exactement la même attitude à l'égard d'Israël, même si Israël demeure une composante fondamentale de l'identité », dans Esther Benbassa, Jean-Christophe Attias, *op. cit.*, p. 226.